



Plan de formation syndicale 2022/2023 Recueil des besoins et des candidatures de formateurs(trices) - Rappel

Le SNPDEN-UNSA s'inscrit dans une politique de services dans laquelle la formation, tant au niveau syndical qu'au niveau professionnel, est une priorité. Celle-ci doit correspondre aux besoins collectifs comme aux attentes individuelles de ses adhérent(e)s.

Pour donner suite à notre mandat de CSN de mai 2022 et en référence à la motion VS5-1 : « *La formation syndicale doit s'inscrire dans un plan de formation globale construit en concertation avec les adhérent(e)s et élu(e)s, pour répondre aux objectifs d'améliorations attendus* », la commission Vie Syndicale s'engage donc dans l'élaboration de son nouveau plan de formation 2022/2023. C'est en vous consultant et en recueillant vos souhaits que nous allons œuvrer à la meilleure adéquation entre vos nécessités et nos propositions.

À cet effet, un questionnaire prospectif vous est donc proposé ; il doit vous permettre d'exprimer vos besoins, vos envies mais aussi, si vous le souhaitez, de nous préciser vos suggestions de formation et vos contributions à notre dynamique de formation, en rejoignant, par exemple, le vivier des formateur(trice)s du SNPDEN-UNSA, ce dernier étant amené à s'étoffer au fil des ans et sur tous nos territoires !

Pour compléter le questionnaire, cliquez [ICI](#)

En vous remerciant par avance de votre très précieuse collaboration et en espérant vous accueillir rapidement dans nos formations, que ce soit comme participant(e) ou formateur(trice) !

La Commission Vie syndicale